

Présents	Absents	Excusés
P-DG, Mme Karine (secrétaire), Mme Fontanille (titulaire), Mme Laurent (titulaire), M. Alberto (titulaire), M. Fournet (suppléant), M. Costa		
<p>PROCÈS-VERBAL Réunion du 9 août N</p> <p>Tout d’abord, Monsieur le P-DG vérifie si le quorum est atteint. Puis, il ouvre la séance par le vote du PV de la précédente réunion. Le PV est approuvé, M. Alberto s’abstient. Enfin, Monsieur le P-DG énonce l’ordre du jour de la réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Plan de formation de l’année prochaine – Questions diverses <p>I. <u>Plan de formation</u></p> <p>A. Discussions</p> <p>Monsieur le P-DG débute en disant que la formation professionnelle fait partie des orientations stratégiques de l’entreprise. Mme Karine indique que le plan de formation pour l’année prochaine est en cours de réalisation. La plupart des formations porteront sur le développement des compétences et sur la sécurité au travail. Il s’agira notamment de formations en informatique (logiciel de réservation et PGI), sur l’utilisation de produits dangereux et la manutention d’objets lourds. M. Alberto fait remarquer que les dates de formation choisies habituellement ne conviennent pas aux salariés à temps partiel, qui sont souvent absents le mercredi. Mme Karine prend note et répond qu’elle en tiendra compte pour planifier les formations de l’année prochaine. Elle ajoute que, toutefois, pour l’année en cours, les dates ont déjà été arrêtées.</p> <p>B. Décisions</p> <p>Des formations pour les agents d’entretien seront insérées dans le plan de formation pour les aider à mieux utiliser les nouvelles machines de nettoyage. Le plan de formation sera soumis au vote du CSE lors d’une prochaine réunion.</p> <p>II. <u>Questions diverses</u></p> <p>La délégation du personnel demande des informations à propos d’un éventuel projet de réorganisation des services. Monsieur le P-DG affirme qu’il s’agit d’une rumeur et qu’aucune réorganisation n’est prévue.</p> <p>La séance se termine à 12 heures. La date de la prochaine réunion est programmée au 12/10 à 10 heures.</p> <p>Secrétaire du CSE <i>Signature</i></p>		